

*L'Institut de Formation en Santé de l'Audomarois est
situé sur le site*

du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer,

au cœur d'un parc arboré de 50 hectares.

Coût de la formation

7500 euros si parcours complet

Parcours partiel : devis sur demande au secrétariat

Aides financières possibles

La formation aide-soignante peut-être prise en charge :

- par Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi
- dans le cadre de la promotion professionnelle (formation professionnelle continue)
- par des bourses de formations sanitaires et sociales.

Conditions matérielles

Repas:

Self du personnel sur le site du Centre Hospitalier de la Région de Saint-Omer. Micro-ondes disponibles à la cafétéria de l'institut et tables extérieures.

Hébergement:

Possibilité de location à proximité de l'institut.

Centre de ressources pédagogiques:

Recherche documentaire et prêt d'ouvrages.

Parking à proximité site accessible aux personnes à mobilité réduite

Postes informatiques disponibles

Salle de détente



FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Capacité d'accueil: 58 étudiants

Durée : 11 mois



UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA REUSSITE

Institut de Formation en Santé
de l'Audomarois
Centre Hospitalier de
la Région de Saint-Omer
Pavillon Artois
Route de Blendecques
BP 60357 Helfaut
62505 SAINT-OMER cedex

☎ 03.21.88.74.40

✉ secretariat-ifs@ch-stomer.fr

♿ référent handicap: LEMORT David

🌐 <https://ch-saintomer.fr/>

f Ifsa Saint-Omer

DES FORMATIONS QUALifiantES

UN DIPLOME A LA CLÉ



LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Prérequis et modalités d'accès: Aucune condition de diplôme n'est requise pour s'inscrire à la sélection. Il faut être âgé d'au moins 17 ans à la date d'entrée en formation.

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien de quinze à vingt minutes destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation. Le dossier comprend les pièces suivantes:

1. Une pièce d'identité. Le titre de séjour pour les ressortissants hors Union Européenne doit être valide à l'entrée en formation
2. Une lettre de motivation manuscrite
3. Un curriculum vitae
4. Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document ne doit pas excéder deux pages.
5. Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
6. Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale
7. Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
8. Pour les ressortissants hors Union Européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 (lorsque le niveau de français requis ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus)
9. Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant

Diverses modalités d'évaluation : étude de situations, ateliers pratiques, contrôle de connaissances

22 semaines de formation

Allègements complets ou partiels de certains modules de formations possibles

Objectifs: La formation doit permettre à l'élève d'acquérir les cinq blocs de compétences en lien avec le référentiel d'activités du 10 juin 2021, et d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soin
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnement en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques

Une équipe pédagogique, administrative et logistique compétente et soucieuse de votre réussite

Des cadres formateurs, une chargée de communication, des secrétaires, des agents hôteliers, des intervenants professionnels expérimentés et disponibles

Des formations optimisées par une pédagogie active

Des équipements adaptés pour une formation qualifiante

Une politique d'accessibilité avec la prise en compte des personnes en situation de handicap

92 % de diplômés en 2024